

RENCONTRE AVEC LA MINISTRE DÉLÉGUÉE ET LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES

À la demande de la Ministre déléguée à l'éducation, Madame Isabelle Charest, une rencontre a eu lieu le lundi 20 avril 2020 avec les fédérations sportives. Voici un survol rapide de ce qui fut échangé :

Remerciements : Mme Isabelle Charest, Mme Dominique Breton, Mme France Vigneault, M. Alex Poulin et représentants des fédérations sportives.

S'adapter / se renouveler / rebondir.

Retour à la pratique sportive. Présentement, avec les infos que l'on possède, comment élaborer un scénario qui permettra un retour aux activités dans les meilleurs délais? Y aller avec ce que l'on sait. Nécessité de resocialisation de nos gens et d'acceptabilité sociale. Nous avons un rôle énorme dans la santé publique afin de remettre en place le sport et le loisir. Continuer de colliger et de documenter toutes les pertes financières directement liées à la COVID19.

L'impact de la COVID-19 L'impact est à géométrie variable selon la capacité des fédérations et selon la saisonnalité des activités : arrêt des adhésions, report et annulation d'événements sportifs, en mode survie pour plusieurs, fonctionnement quotidien des opérations et ceux à venir, rétention des talents (mises à pied temporaires, permanentes...), l'aide et le soutien requis aux clubs et associations des différentes régions, entre autres. Le sondage diffusé vendredi dernier permet d'apporter des éléments complémentaires.

Reprise des activités dès que possible Efforts de coordination au Gouvernement : autant avec le MEÉS qu'avec les autres ministères (Ministère affaires municipales et autres). Élaboration de scénarios de retour tout en considérant les consignes de la Santé publique : distanciation sociale / rassemblements (permis ou non). Accessibilité aux infrastructures une fois la relance permise (permettant la distanciation). La priorité du Gouvernement est dirigée vers la COVID-19 et la relance de l'économie sachant que les choses évoluent de jour en jour. Obtenir un maximum d'information permettant de prendre de bonnes décisions.

Réfléchir à un protocole de reprise de retour au jeu selon la nature des sports (faire preuve de créativité). Priorisation des activités extérieures vs intérieures, sports individuels / sports collectifs / sports de combat? Bien que les fédérations visent à s'adapter tout en veillant à ne pas dénaturer leur sport, quelle sera la forme de pratique permise en tenant compte des consignes de la Santé publique?

La Direction du sport, du loisir et de l'activité physique (DSLAP) Assouplissement des règles de diverses subventions / accélérer le versement des subventions. Dans les É/F 2019-20 mettre les montants en termes d'apports reportés et il y aura des discussions prochainement avec nos vis-à-vis de la DSLAP. La

DSLAP est à préparer un tableau de l'ensemble des disciplines sportives et de la capacité à tenir le sport dans la relance à venir tenant compte des consignes de la Santé publique. Une discussion individuelle entre la DSLAP et chaque fédération aura lieu dans les prochains jours. Nous aborderons ce sujet lors de notre rencontre des DG ce mercredi